

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - association des
usagers du Centre Social de Montbrison(42)

N°22 avril 1985

- p. 2 Histoire des Clarisses de Montbrison. Henri CHAPERON
- p.14 Bibliographie forézienne Claude LATTA
- p.15 Une affaire de faux-monnayage à Roanne.
(1774-1776) François
DE LA PLAGNE
- p.20 Hauteroche : au XVIIIe siècle, à Chandieu Jean GUILLOT
Georgette SIMONET
- p.23 L'inauguration du Jardin d'Allard
(17 mai 1857) Marguerite FOURNIER

VILLAGE DE FOREZ : bulletin trimestriel du groupe d'histoire locale
de Montbrison.

Directeur de la publication : Claude LATTA

Courrier-coordination : Joseph BAROU

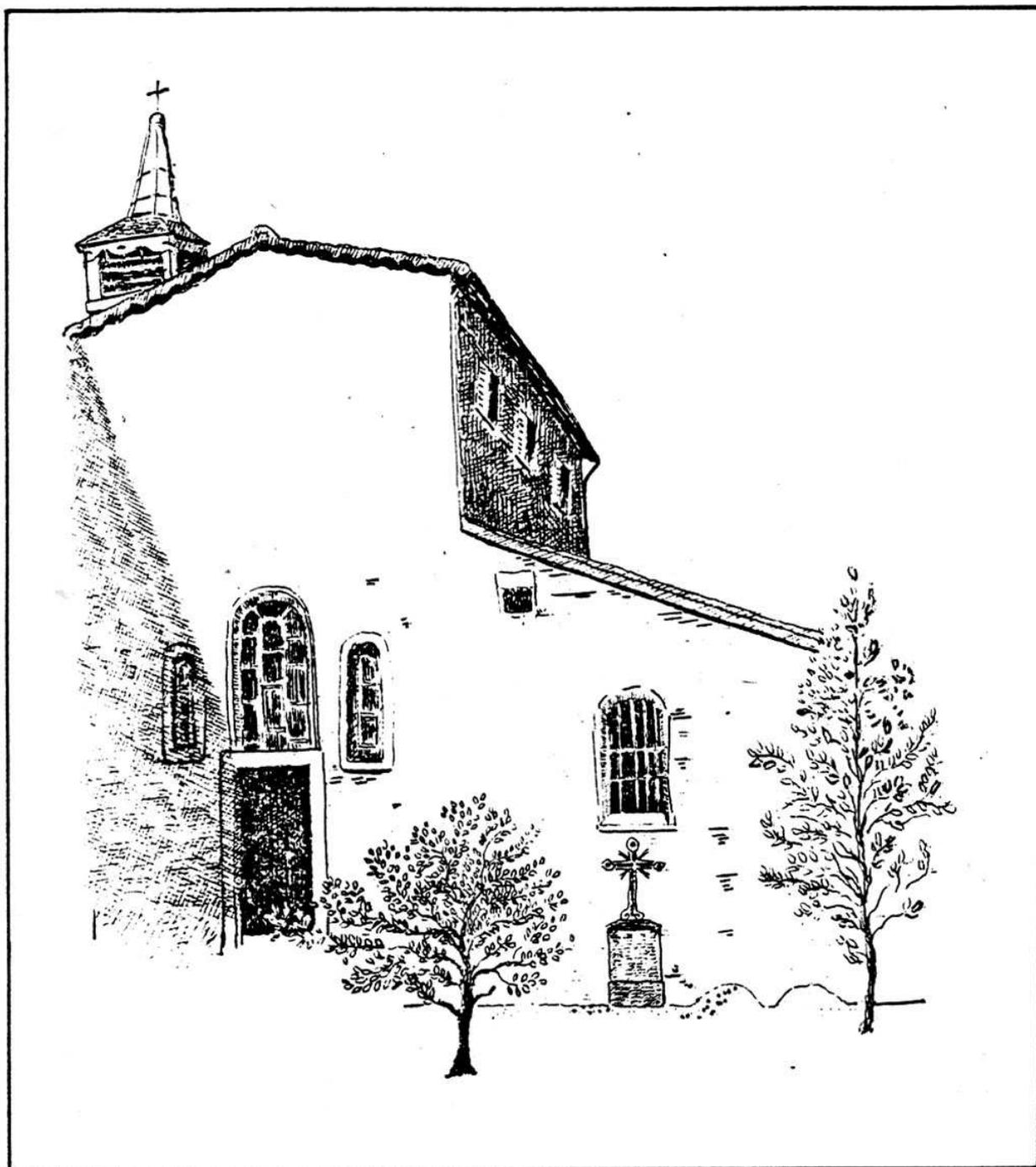
Siège Social : Centre Social de Montbrison

Rue des Clercs

42600 MONTBRISON

Dépot légal : 2 ème trimestre 1985

Impression : Centre Départemental de documentation pédagogique.



Le cimetière et la chapelle du monastère Sainte-Claire de Montbrison

(dessin extrait d'une brochure éditée par les Clarisses)

HISTOIRE DES CLARISSSES DE MONTBRISON

"Qu'est-ce qu'une Clarisse ?" demande-t-on parfois.

C'est une religieuse, disciple de Sainte Claire, cette belle jeune fille noble qui, ayant, en 1210, entendu la voix de son concitoyen François prêcher le carême dans la cathédrale d'Assise, renonça à la vie facile qui s'offrait à elle et voulut, comme lui, vivre intégralement l'Évangile.

"Moi, le petit frère François, lui écrivait celui qu'on a appelé le *Poverello* (le pauvre), je veux suivre la vie et la pauvreté de notre très haut Seigneur Jésus-Christ... Je vous prie, vous mes Dames, de vivre toujours dans cette très sainte vie et pauvreté,"

Sainte Claire comprit si bien le message qu'elle demanda au Pape, et obtint pour son ordre, le privilège de la pauvreté que le Saint-Père lui délivra en ces termes :

"Après avoir tout vendu et distribué aux pauvres, vous avez décidé de renoncer absolument à toute propriété afin de suivre les traces de Celui qui pour nous s'est fait pauvre et qui est la Voie, la Vérité et la Vie.

C'est pourquoi nous confirmons par faveur apostolique votre volonté de vivre en très haute pauvreté et nous vous accordons de ne pouvoir être forcée par personne à recevoir des biens."

Mais cette demande ne concernait pas seulement le dépouillement matériel : Claire a voulu vivre véritablement la condition des pauvres qui n'ont rien et ne subsistent qu'en acceptant le mépris et les travaux rebutants... Elle voulait ainsi connaître la vraie pauvreté, celle qui, nous dépouillant de toute, nous libère en nous rapprochant de Dieu, le seul vrai Bien.

Les Clarisses sont donc, avant tout des religieuses contemplatives, c'est-à-dire des femmes qui, ayant renoncé à vivre dans le monde, se consacrent totalement à Dieu, en se groupant en communautés fraternelles pour la prière et la louange divine.

Certains pourront penser que ce retrait du monde, cette absorption dans la prière, sont inutiles et vains, mais il n'en est rien car, libérée de ses attaches et des biens de ce monde, la Clarisse est, au contraire, beaucoup plus disponible, non seulement à Dieu, mais aux aspirations de tous les hommes : la grâce divine ouvre son cœur aux besoins de tous ses frères humains» quels qu'ils soient et elle porte dans ses prières toutes leurs tristesses, leurs espoirs et leurs joies.

Les Clarisses montbrisonnaises sont bien de cette lignée. Mais il faut distinguer celles que nous pouvons rencontrer dans la rue de celles, plus nombreuses, que,

recueillies dans leur clôture, nous ne verrons jamais. La règle de Sainte Claire les unit toutes, mais les religieuses externes, qui assurent la liaison du Monastère avec le monde» la vivent différemment, dans leurs activités matérielles et dans leurs prières qu'elles conjuguent aussi souvent que possible avec celles de leurs sœurs cloîtrées.

Partageant le même idéal de pauvreté, elles font ouvrir des yeux ronds à la foule quand on les voit pousser en plein hiver pieds nus dans leurs sandales et corde ceinturant leur robe de bure, un vieux charreton pour aller quémander à la fin du marché du samedi matin à Montbrison, quelques fruits ou légumes délaissés par les acheteurs.

Quand vous entrez dans leur couvent, savez-vous que leur communauté a été constituée il y a près de cinq cents ans ?

C'est à un membre de la très catholique famille d'Urfé, une grande figure qui a marqué son époque, qu'elles doivent leur fondation. Pierre d'Urfé, brillant homme de guerre, cœur généreux qui n'hésita pas à braver le roi en libérant son plus cher ami, emprisonné au château d'Usson en Auvergne, a voulu cette fondation dès l'an 1496.

Sa grand-tante. Aimée d'Urfé, douairière de Saint-Marcel-d'Urfé, veuve d'Antoine de Saint-Marcel, en avait eu, en 1424, la première idée : elle voulait qu'on créât à Montbrison un couvent dans la mouvance de sainte Colette qui avait réformé l'ordre en 1406, mais sa famille n'étant pas d'accord, les dons qu'elle fit à cette occasion profitèrent à d'autres couvents. Sa petite-nièce, entrée au monastère des Clarisses de Moulins, se souvenait de ce projet et en parlait et en écrivait souvent à son frère Pierre. Celui-ci, revenant d'Orient avec le remords d'avoir, dans un rude combat contre les Turcs, détruit une église, voulut se racheter et faire plaisir à sa sœur en réalisant le projet familial. Allant trouver son ami le Pape Alexandre VI, il obtint de lui la création d'un couvent de Clarisses à Montbrison, par la bulle 5 novembre 1496.

Celle-ci rappelait tout d'abord que Pierre d'Urfé souhaitait "faire bâtir et construire, des biens que Dieu lui a donnés, un monastère de religieuses clarisses, avec l'église, clôture, cimetièrre, cloître, réfectoire, dortoir, jardinage et officines nécessaires selon les coutumes dudit ordre, dans l'insigne ville de Montbrison, pour l'usage et séjour perpétuel d'une abbesse et des religieuses ou sœursdu même ordre."

Le Saint-Père donnait commission apostolique au chanoine de Saint-Marcel, de l'Eglise de Lyon "*d'accorder licence audit Pierre d'Urfé de faire construire et édifier ledit monastère en ladite ville (Montbrison), d'y introduire des religieuses ou des sœurs du même ordre (Clarisses) qu'il trouvera en volonté d'y venir, lesquelles puissent selon les statuts réguliers dudit ordre élire l'abbesse dudit monastère tant pour la première fois que dorénavant, toutes les fois qu'il viendra à vaquer.*"

Pour réaliser son projet, Pierre d'Urfé offrait une maison et son jardin qu'il venait d'acquérir et s'engageait à faire construire une église et les autres bâtiments indispensables à l'exercice de la vie conventuelle. Cette maison, qui allait devenir la première demeure des Clarisses montbrisonnaises, se situait à l'intérieur des remparts, ainsi que l'avait prescrit sainte Colette, à l'angle de la rue de la Croix qui est à présent la place de la Préfecture, c'est-à-dire dans la partie haute du square Honoré-d'Urfé qui borde le boulevard Louis Dupin.

La donation, appuyée par la Bulle du Pape, fut soumise par chanoine de Saint-Marcel, dans la maison destinée au monastère, aux édiles montbrisonnais qui l'approuvèrent le 7 septembre 1497,

Et trois ans plus tard on put graver dans la pierre l'épithaphe suivante, reprise en plusieurs points du couvent :

*Ce grand seigneur Pierre d'Urfé
Grand écuyer du Roi de France
Ayant ce couvent étoffé
Avecques grande diligence
En l'année mil cinq cents
Mit les religieuses céans.*

Elles étaient peu nombreuses, onze seulement, venues des couvents d'Aigueperse, de Chambéry, de Genève, de Moulins et du Puy. Pierre d'Urfé les accueillit le 1^{er} juillet 1500 dans son château de la Bâtie. Elles y furent reçues par Antoinette de Beauveau, sa seconde épouse qui, mariée depuis cinq ans à Pierre, âgé de 70 ans, leur confia son désespoir de ne pas avoir d'enfant. Les pauvres Clarisses, négligeant la fatigue du pénible voyage qui venait de les amener de leur lointain couvent jusqu'à la Bâtie, s'unirent alors spontanément dans une première prière communautaire fervente pour demander à Dieu d'accorder une descendance aux fondateurs de leur nouveau monastère. On peut penser qu'elles furent exaucées puisque le 24 février 1501 naissait Claude d'Urfé, celui qui, ambassadeur à Rome, a fait de la Bâtie un joyau de la Renaissance, dont la chapelle était considérée comme la plus belle du royaume.

Au matin du 2 juillet, on les vit suivre la procession du clergé par les rues de Montbrison, vêtues d'un pauvre manteau de drap gris rapiécé, les pieds nus et le visage couvert d'un voile noir, pour aller s'enfermer dans leur nouveau monastère, sous les acclamations de la foule tandis que le clergé, resté devant la porte, entonnait l'hymne du *Veni Creator*.

Bien vite leur nombre augmenta car des vocations surgirent comme des fleurs au soleil. Les postulantes venaient parfois de loin, de Bourgogne ou de Franche-Comté, mais aussi de notre Forez et des contrées voisines. A Montbrison même, les vocations se succédèrent au cours des temps.

Et comblant le vœu de leur ancêtre fondateur, Pierre d'Urfé qui souhaitait ardemment que des membres de sa famille vinssent à son couvent, six filles d'Urfé y firent leur profession et partagèrent honorablement, deux cents ans durant, la vie du monastère, deux d'entre elles assumant même les fonctions d'abbesse.

Souvent les filles les plus riches et les plus adulées de la noblesse ou de la haute bourgeoisie, manifestaient le désir de renoncer au monde que certaines d'entre elles ne connaissaient pas encore. C'est ainsi que, conduites par leurs parents, des filles parfois très jeunes, entraient au couvent. Accueillies par une religieuse choisie, dit la règle de Sainte Claire, "parmi les plus discrètes" (entendez par là les plus aptes à ce service délicat), elles y recevaient une éducation complète.

Et c'est seulement à l'âge "légitime", c'est-à-dire entre 16 et 18 ans, que celles qui voulaient devenir religieuses étaient appelées à prononcer leurs vœux. Les autres

quittaient le couvent pour rejoindre leur famille et vivre dans le monde où, souvent, elles ont montré une grande piété en menant une vie exemplaire soit dans le célibat, soit dans le mariage, en élevant dignement leurs enfants.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, les vocations étaient nombreuses allait attendre parfois plusieurs années pour être reçues par le couvent qui, n'étant pas grand, ne pouvait accueillir qu'une cinquantaine de religieuses et comme, une fois les vœux prononcés, on y demeurait toute sa vie, les places étaient rares, car cette vie était souvent très longue, malgré ou peut-être à cause de la rigueur du mode d'existence.

Il ne faut pas oublier que le couvent des Clarisses de Montbrison avait été fondé dans la branche la plus austère dite "de la stricte observance", après la réforme de sainte Colette.

Cependant, dans les deux premiers siècles de son existence, les conditions de vie de nos sœurs montbrisonnaises étaient si difficiles qu'elles avaient dû accepter quelques fondations. On appelle ainsi des donations en argent ou biens divers, meubles ou immeubles, que des personnes consentent, de leur vivant ou après leur mort, aux établissements religieux, pour qu'on y dise des prières ou des messes en leur faveur.

Mais, en 1721 elles abandonnèrent toutes leurs fondations au profit de l'hôpital de Montbrison, ce qui permit à ce dernier de mieux faire face aux innombrables misères des malades de ce temps. C'est leur abbesse d'alors, Marie-Thérèse de Tous-les-Saints, née d'Urfé, qui, considérant que les Clarisses avaient fait vœu de pauvreté et qu'en conséquence elles ne devaient disposer d'aucun bien, fit adopter cette mesure généreuse par ses compagnes.

Car rien n'appartient à la Clarisse. Dans la chambre qui lui est dévolue, et qu'on appelle cellule, elle dispose seulement d'un lit constitué par des planches posées sur deux tréteaux, d'un petit meuble où elle range son nécessaire et d'un tabouret. Pour certaines qui sont de santé délicate, l'adoucissement d'une paillasse atténue la rigueur la planche.

Toute consacrée à Dieu, la Clarisse partage son temps entre la prière communautaire et le travail qui, nous l'avons dit, est également une prière. Couchées à 20 h 30, les Clarisses se lèvent chaque jour à minuit quinze pour chanter l'office de Matines et ne retrouvent leur couche qu'à 1 h 45. Elles ne reprendront alors que quatre heures de sommeil puisqu'elles se relèveront à 5 h 35 pour célébrer à 6 h 15 l'office de Laudes et entendre la messe à 7 h 30. A 8 h 25, elles prendront le *frustulum* (petit déjeuner) avant de se livrer au travail matériel dévolu à chacune d'elles jusqu'à 11 h 40 ; elles chanteront pendant vingt minutes les prières de Sexte puis elles iront, à midi, prendre leur repas et faire la vaisselle. L'après-midi sera, comme la matinée, partagée entre des temps de prière communautaire et de travail avec, en plus, une récréation.

Ce qu'il faut dire surtout c'est que pour la Clarisse il n'y a pas de solution de continuité entre les modestes travaux qu'elle assume et la prière communautaire : son regard intérieur reste fixé sur Dieu, quelles que soient ses occupations.

Mais cette vie orientée principalement vers la prière ne peut se concevoir sans que la Clarisse trouve les moyens matériels de vivre ; c'est par la quête et le travail rémunéré qu'elle les assure.

La quête c'est la mendicité et dans cet acte il ne faut pas voir seulement chez les religieuses qui le pratiquent la recherche d'une aumône, mais aussi l'échange qui s'établit entre celle qui tend la main et celui qui donne. Tendre la main c'est humiliant, car on s'expose au mépris possible de celui qui possède, et ça l'était d'autant plus pour les Clarisses de haute origine. Mais, en bonnes filles de sainte Claire qui avait demandé le privilège de la pauvreté, elles ne voulaient pas y manquer et chaque année une douzaine de Clarisses montbrisonnaises parcouraient la France pour retrouver leurs bienfaiteurs plus ou moins lointains et lier connaissance avec de nouveaux.

Deux par deux, elles quittaient le couvent à diverses époques de l'année pour aller, pendant un temps plus ou moins long qui pouvait atteindre plusieurs mois, aux cinq principales quêtes : celles de Bretagne, de Paris, de la Bourgogne, du Dauphiné, du Beaujolais. Une charrette tirée par un cheval les transportait : quand les dons en nature étaient trop abondants, elles en vendaient une partie "pour alléger la voiture". Dans chaque ville de leur parcours, elles trouvaient gîte soit dans les couvents, soit chez des particuliers qui leur concédaient à vie une chambre de leur logis.

Leur conduite, souvent très édifiante, provoquait parfois des vocations : ainsi celle de la fondatrice du couvent des Clarisses de Limoges qui, les ayant vues à l'œuvre dans son enfance, voulut, elle aussi, devenir Clarisse.

On raconte que celles de la quête de Paris y rencontrèrent vers 1760 le marquis du Chastellet, l'époux de la dernière descendante des Urfé qui, ruiné, s'était rendu dans la capitale pour faire lever les hypothèques qui frappaient les biens de sa famille et, n'y ayant pas réussi, aurait été contraint à la mendicité : il reçut des Clarisses une paire de chaussures qu'on leur avait données.

Peu à peu ces grandes quêtes disparurent, les abbesses considérant à juste titre que c'était trop exposer leurs filles que de les envoyer si loin. Au XIX^e siècle, on se borna à quêter dans le département de la Loire et les départements voisins en donnant à chaque quête une orientation : c'est ainsi qu'il y avait la quête du blé dans la plaine du Forez, celle des pommes de terre dans la montagne, celle du papier à Ambert.

Aujourd'hui, seules la collecte de fruits et légumes en fin de matinée sur le marché de Montbrison et les tournées dans la campagne ou les milieux urbains du département de la Loire rappellent que les Clarisses ont été et sont encore des pauvres. J'emploie à dessein le terme de tournée et non de quête proprement dite, car les religieuses externes qui les font ne sollicitent pas des inconnus : elles rendent visite à leurs bienfaiteurs habituels, s'informent de leur situation présente, leur apportent un réconfort moral, ce qui donne à leur démarche un caractère spirituel autant que matériel.

En ce qui concerne les travaux, le jardin potager qu'elles cultivent et les poules et lapins qu'elles élèvent les aident à subsister. Mais elles font aussi des travaux divers pour la société. Au cours des âges, ces dernières activités ont été plus ou moins importantes et variées : verrerie d'art, confection d'ornements d'église, broderies, sculpture, reliure, poterie, etc.

L'esprit de saint François rayonne dans leur existence : celui qui connaît les Clarisses, qui les a fréquentées peu ou prou, n'a pas pu ne pas être saisi par la joie et la force d'âme qui émanent d'elles. On s'imagine que le monastère est froid, triste, alors que la gaieté, la joie divine l'habitent en permanence, ce qui explique qu'on aime son

atmosphère, sa vie communautaire et que les religieuses qui doivent par force l'abandonner dans les temps troublés, n'aient qu'un désir : le retrouver.

Cette vie n'est pas pour autant facile, mais la charité en adoucit la rigueur. Car j'ai déjà dit qu'on entre pour la vie au monastère : les bras de Dieu vous y accueillent et quand la maladie, la paralysie, n'importe quelle infirmité humaine, ou simplement la vieillesse, vous saisit, l'infirmerie du couvent, partie intégrante de la clôture, vous reçoit pour un temps plus ou moins long, qui peut durer des années, voire des décades, avec les soins constants des sœurs infirmières, dévouées jusqu'à la mort,

Quand celle-ci survient on s'en va reposer en paix dans l'attente de la Résurrection, auprès de ses consœurs, dans le cimetière du couvent.

En paix, ai-je dit, et cette paix de l'âme a baigné toute la longue histoire du couvent de Montbrison, Car il faut savoir qu'il a, par un privilège extraordinaire, pu traverser les époques les plus troublées, presque sans interruption,

Et pourtant, que de calamités au cours des temps !

Vingt ans après son ouverture, un premier incendie le détruit entièrement, en contraignant les religieuses à se disperser provisoirement dans d'autres monastères. Claude d'Urfé le rétablira vite, mais un siècle plus tard un second incendie surviendra dans la nuit du 17 juillet 1624. Trois corps de logis sont atteints pendant que le tocsin sonne à tous les clochers de la ville. On veut évacuer les religieuses mais elles refusent de se disperser : de 2 h à 10 h du matin, prosternées dans le chœur, elles ne cessent de prier. Quand l'incendie s'arrête, aucune n'a reçu de brûlure. L'hospice étant resté intact, les religieux qui l'occupent le cèdent aux Clarisses qui y demeurent six mois dans la plus grande incommodité.

Un troisième incendie, survenu en 1699, les oblige à se retirer, malgré elles, dans le couvent voisin de la Visitation.

Je ne parlerai que pour mémoire des difficultés qui obligèrent les Clarisses montbrisonnaises à défendre leur clôture dans des procès de propriété contre des voisins qui voulaient avoir droit de passage ou de regard sur le couvent. A défendre aussi leur droit de prendre chaque année du bois au Mont-d'Uzore pour leur cuisine et leur chauffoir, la seule pièce chauffée de leur clôture, où elles pouvaient passer quelques instants dans les intervalles de leurs offices et de leurs travaux, quand le froid de l'hiver les engourdisait.

Et j'évoquerai les longues tribulations qu'elles connurent, à partir de 1640, pour obtenir le droit d'être dirigées spirituellement plus par les Cordeliers qui les négligeaient, mais par les Récollets réformés. Il leur fallut attendre cinq années au cours desquelles le cardinal archevêque de Lyon, le pape et le parlement de Paris intervinrent, avec des péripéties fâcheuses, pour avoir enfin gain de cause.

Mais le plus grand péril qui les atteignit, dans le premier siècle de leur fondation, fut la prise de Montbrison par les protestants du baron des Adrets, le 14 juillet 1562. La petite histoire n'en a retenu que l'exception de l'épisode le plus sanguinaire, celui qui raconte comment un des vingt notables montbrisonnais que le baron faisait se jeter du haut de la tour du château sur les piques dressées de ses soldats, eut la vie sauve en répondant : "je

vous le donne en dix" au baron qui lui ordonnait de sauter quand il aurait compté jusqu'à trois.

Huit cents habitants ont été sauvagement massacrés dans cette prise, parmi les plus fervents catholiques, et cependant pas une seule Clarisse n'a été touchée bien qu'elles aient, très imprudemment, évacué leur couvent pour se réfugier chez une veuve, leur voisine. Trois soldats protestants qui pénétrèrent dans ce refuge furent saisis d'étonnement voyant toutes les religieuses prosternées, baignant dans leurs larmes, face contre terre, et priant ainsi : "Seigneur, ne permettez pas que les âmes qui vous sont consacrées tombent dans les mains cruelles de ces soldats." Ceux-ci se retirèrent bientôt, sans rien entreprendre.

Un de leurs chefs, lieutenant du baron des Adrets, qui avait une tante parmi les religieuses, voulut la sauver personnellement mais elle s'y refusa, demandant la même faveur pour toutes ses compagnes, et son intervention fut déterminante.

Revenues dans leur couvent, les Clarisses le trouvèrent dévasté : les soldats huguenots avaient tout pillé. Et la ville et la campagne étaient tellement ruinés que personne ne pouvait plus leur donner d'aumônes, mais, miraculeusement, elles découvrirent deux écus d'or, l'un au pied d'une vierge d'ivoire qu'elles imploraient, l'autre dans la cave du couvent.

Elles vécurent néanmoins une longue période de disette aggravée, en 1586, par la peste qui ravagea Montbrison. La Clarisse secrétaire qui rapporte le fait écrit :

"La désolation était si grande que la ville demeura déserte par la mort et la fuite de ses habitants. On voyait l'herbe pousser dans les rues."

Mais les religieuses, confiantes en la providence divine, n'abandonnèrent pas leur couvent et redoublèrent d'ardeur dans leurs prières, si bien que les quatre d'entre elles qui avaient été atteintes par la peste, en guérirent.

Il n'en fut pas de même à la grande peste qui, après avoir dévasté Lyon en 1628, ravagea Montbrison l'année suivante. Plusieurs sœurs en périrent avant que la plus jeune d'entre elles, ayant offert vie pour le salut des autres, n'arrêtât l'hécatombe.

Il faut aussi parler du grand froid qui, du 7 au 24 janvier 1709, fut si rigoureux et si continu, relate une Clarisse "qu'on est obligé de faire des cabanes dans les bois pour servir de retraite aux bêtes fauves dont on craint de perdre l'espèce." C'est à ma connaissance, la première mesure de sauvegarde des animaux en voie de disparition.

Elle ajoute : "les pauvres gens se nourrissent de pain de truffe, de fougère et d'avoine, ce qui les étouffe et en fait mourir grand nombre. D'autres mangeaient des charognes crues, à demi pourri. Toutes les semences gelèrent et sur la terre ne commença à pousser l'herbe que sur la fin du mois de mai. Alors, quantité de pauvres se jetèrent dessus et la broutèrent comme des bêtes."

Ce froid rigoureux valut aux Clarisses l'autorisation exceptionnelle de porter des sandales à leurs pieds nus.

La deuxième grande épreuve fut la Révolution de 1789 qui devait également les épargner : en septembre de cette année-là, un membre du Comité révolutionnaire local

vint leur signifier l'abolition des vœux de religion, en leur ouvrant les portes de la clôture. Les religieuses présentes, unanimes, refusèrent la liberté qui leur était offerte, déclarant être contentes de leur vie monacale commune et vouloir la poursuivre. On les laissa momentanément tranquilles et les Montbrisonnais vinrent nombreux assister à la messe dominicale dans leur chapelle.

Mais la veille du dimanche des Rameaux 1790, les révolutionnaires entassèrent des monceaux de pierres devant ses deux portes pour en interdire l'entrée. Le comité révolutionnaire dépêcha ensuite des agents qui y firent l'inventaire minutieux de tous les meubles et objets du couvent. Et l'année suivante ces messieurs revinrent réclamer ce qui avait été inventorié, en disant que cela leur appartenait.

Puis, le 29 octobre 1792, ils signifèrent aux religieuses qu'elles devaient quitter le couvent, devenu propriété de la Nation.

Les Clarisses, accablées, s'arrachèrent difficilement aux lieux qui protégeaient leur fraternelle vie communautaire : on évacua d'abord les infirmes et les paralysées dans des maisons montbrisonnaises amies. Les valides suivirent ; chaque soir, à la nuit tombante, des personnes de confiance venaient chercher deux d'entre elles, dans des chaises à porteur, et les conduisaient chez ceux qui voulaient bien les accueillir.

Dix-sept d'entre elles purent se réunir dans la maison de M. Roux de la Plagne, qui la leur céda entièrement en se retirant à la campagne. Elles purent y poursuivre pendant six mois leurs offices, leur Père confesseur venant leur dire la messe chaque jour. Mais le 23 juin 1793, dans la nuit, elles durent se réfugier dans une autre demeure, la maison Caze, très exiguë et située au 13 de la rue de la Madeleine, sur une voie bruyante. Elles mirent des papiers aux fenêtres pour se dérober aux regards. Cette maison, aujourd'hui disparue, s'élevait à gauche du grand escalier du Tribunal, en haut de la rue Puy-de-la-Bâtie qui s'appelait alors rue de la Madeleine.

Le 8 septembre suivant, jour de la Nativité de la Vierge, les rues de Montbrison sont couvertes de soldats. Une Clarisse, réfugiée chez les religieuses de l'hôpital, venant d'apprendre que plusieurs de ses sœurs se sont regroupées, traverse courageusement toute cette armée, revêtue de sa robe de bure et les pieds nus, pour se rendre à la maison Caze, sans que personne ne l'inquiète. Elle retrouve ses campagnes qui, désesparées, attendent un arrêt de mort. Des soldats viennent troubler leur office et elles reçoivent l'ordre de quitter leur refuge dans les huit jours.

Les familles de Montbrison qui les avaient reçues l'année précédente ont fui, mais les paysans des villages environnants sont heureux de les accueillir et c'est ainsi qu'elles vont, deux par deux, se réfugier à Gumières, Marcoux, Précieux, Saint-Thomas-la-Garde, Verrières...

Afin de ne pas être à la charge de leurs hôtes, elles les aident durant le jour dans leurs travaux, passant des vêtements communs par-dessus leurs habits religieux dont elles ne veulent, à aucun prix, se séparer. Et le soir, prenant sur leur repos, elles récitent l'office divin et se lèvent avant minuit pour chanter Matines, à voix basse, en éprouvant une grande consolation à la pensée que, bien que dispersées, elles arrivent toutes à prier à la même heure dans leurs fermes d'accueil.

En février 1795, le ralentissement de la persécution permit à quatre d'entre elles de revenir à la maison Caze. Elles y furent bientôt rejointes par d'autres compagnes, si bien que, deux mois plus tard, elles étaient, comme à leur premier séjour en ces lieux, dix-sept à pouvoir y célébrer leurs offices. Bien que la maison fût vieille, obscure, humide et malsaine, elles devaient y demeurer neuf ans, dans des conditions particulièrement difficiles. Impossible, en effet, d'y assurer la clôture : de nombreuses personnes venaient les visiter. Ces visites fréquentes les importunaient beaucoup ; elles ne pouvaient, hors les temps de prière, vaquer à leurs occupations journalières, manger, s'asseoir, faire la cuisine etc. sans être suivies et examinées avec la plus sévère attention.

Et malgré toutes leurs pressantes démarches, elles ne purent récupérer leur couvent, qui fut vendu en 1795, comme bien national, à M. François Achard, de Boissettes-Montrond, avant de devenir, en 1803, la propriété de la ville qui y installa, provisoirement, la gendarmerie puis le démolit en 1821.

Ce premier couvent, cher à leur cœur, elles l'avaient habité depuis leur fondation, c'est-à-dire pendant 292 ans !... Après bien des recherches, elles découvrirent à Moingt la maison très vétuste de Sainte-Eugénie, ancien couvent de Bénédictines. Lorsqu'elles s'y installèrent, le 24 septembre 1804, la maison était remplie de décombres, les fenêtres n'avaient plus de vitres, mais elles étaient heureuses de se regrouper toutes hors du monde pour reprendre leur vie conventuelle. Posant des papiers en guise de carreaux aux fenêtres pour passer leur premier hiver, leur première démarche publique fut d'obtenir la permission de sonner la cloche qu'un particulier leur donna : c'était celle même des Bénédictines de ce couvent que des mains pieuses avaient recueillie et conservée.

Comme elles étaient parmi les premières à reconstituer leur monastère, des sœurs d'autres couvents, non rétablis, les ont rejointes. Elles étaient onze, comme à la fondation, venues renforcer les quinze subsistantes : et c'est dans leurs nouveaux locaux humides et très exigus, qu'elles assurèrent le service divin jusqu'en 1821 ; de nombreux décès, des santés délabrées n'interrompirent pas leur louange de Dieu.

Mais après dix-sept ans de vie particulièrement difficile, où elles regrettaient de n'être plus dans le giron conventuel de Montbrison, la Providence leur procura l'occasion de s'installer dans l'ancien monastère des Capucins. Transformés en auberge pendant la Révolution, ces lieux anciens n'avaient pas perdu leur cachet monastique et ils offraient plus de surface et plus de salubrité que l'humide couvent de Sainte-Eugénie..

Après quelques travaux, les moniales y vinrent pour n'en plus bouger. Pendant plus d'un siècle, elles assurèrent par leur vie cachée la permanence du service divin et, si à la dure période de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elles eurent quelques ennuis, comme celui de ne plus pouvoir enterrer leurs sœurs dans le cimetière du couvent, elles purent cependant s'y maintenir sans aucune interruption.

Mais vers 1933 le couvent marqua des signes de faiblesse. La Mère Abbessse d'alors appela à l'aide des consœurs des autres couvents de Clarisses. Bientôt elle trouva une oreille attentive auprès de l'abbessse de Nantes dont le monastère était riche en vocations. Celle-ci proposa à notre couvent onze de ses religieuses volontaires pour y venir (le même nombre qu'à la fondation et au rétablissement de 1804, après la Révolution), et c'est elle-même qui les amena à Montbrison en 1936.

Les arrivantes apprécèrent beaucoup les lieux conventuels et leur ferveur donna à notre couvent montbrisonnais une atmosphère nantaise. Car, pour respecter les statuts de leur ordre qui donnent aux Clarisses le droit de vote non seulement pour élire leurs supérieures, mais aussi pour organiser leur règle de vie communautaire par ce qu'elles appellent le coutumier, la supériorité numérique des Nantaises fit élire une des leurs comme mère Abbessse et adopter le coutumier de Nantes.

Sous son impulsion bienveillante, le couvent reprit si bien vigueur que l'abbesse de Nantes qui avait régénéré non seulement le couvent de Montbrison, mais aussi ceux de Reims et de Perpignan, voulut finir ses jours au couvent de Montbrison et fut, de 1950 jusqu'à son décès en 1979, une humble voix du chœur montbrisonnais.

Car il est très apprécié ce monastère de Montbrison que beaucoup de Montbrisonnais ignorent, et il l'a toujours été. Signalons par exemple que, durant la Révolution, le roi Louis XVI, ému de leur misère, fit parvenir aux Clarisses, de sa prison du Temple, la somme de 300 F,

Depuis sa fondation, il a reçu de nombreux et illustres visiteurs. Maîtres généraux des grands ordres religieux, prélats, prédicateurs célèbres, français ou étrangers ont eu et ont encore plaisir à y venir pour prêcher des retraites ou simplement se retremper dans l'humble atmosphère monacale des Clarisses de Montbrison.

Et aujourd'hui, dans l'esprit du Concile Vatican II, celles-ci réalisent le prodige de s'ouvrir au monde tout en maintenant strictement la clôture qui préserve leur vie contemplative. Dans cet esprit d'ouverture elles ont installé en 1968 une hôtellerie à côté de leurs lieux conventuels : elles y accueillent des personnes de tous âges venues y quelques jours ou simplement le week-end dans le silence et la paix.

Une érudite bretonne, mortellement accidentée le 14 décembre 1983 en portant à la poste le courrier du monastère, y venait chaque année passer plusieurs mois en aidant humblement les sœurs converses leurs travaux ménagers et en participant à leur vie spirituelle.

Les Montbrisonnais peuvent d'ailleurs bénéficier de cette spiritualité puisque, en communion journalière avec tous les croyants du diocèse, les Clarisses assurent la vie eucharistique quotidienne par la messe célébrée tous les matins à 7 h 30 par leur aumônier dans chapelle ouverte aux laïcs qui sont séparés d'elles seulement par la grille du chœur. Elles invitent même les personnes intéressées à suivre, à travers cette grille, tous leurs offices journaliers, en en précisant les heures.

En outre, des réunions de prières, des veillées rassemblent souvent les autres communautés religieuses et les fidèles de la ville.

Ce sont elles encore qui fabriquent pour beaucoup de paroisses du diocèse les hosties nécessaires à la célébration de l'Eucharistie et à la communion des fidèles.

Comme nous l'avons dit, elles assurent moins de quêtes aujourd'hui, mais elles reçoivent cependant des dons en argent ou en nature : ces dons, elles n'hésitent pas à les partager, en envoyant des colis de vivres, de médicaments ou d'ouvrages religieux à ceux qui, plus pauvres qu'elles, vivent au bout du monde, dans les conditions les plus précaires.

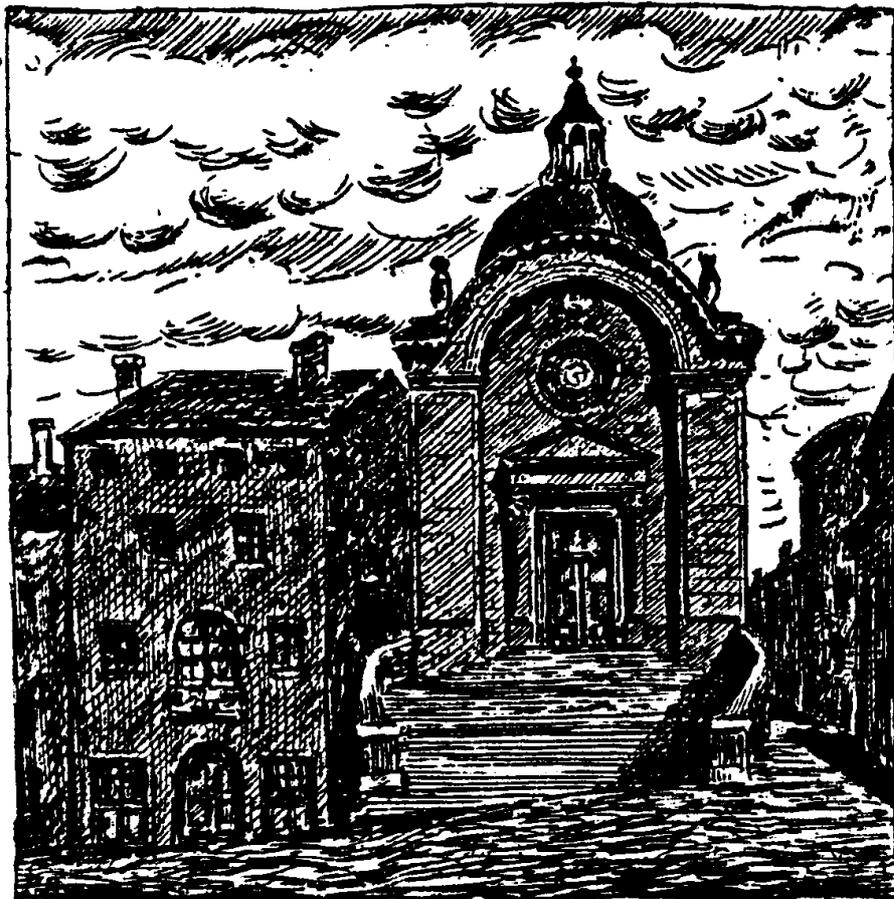
Et comme beaucoup de personnes sollicitent, pour leurs malades ou leurs défunts, leur aide spirituelle en offrant des messes, elles envoient celles qui ne peuvent être célébrées dans leur chapelle aux Pères Missionnaires des antipodes qui, isolés dans des milieux non encore christianisés, ont grand-peine à réaliser leur apostolat : bel exemple de l'universalité de l'Eglise qui fait que la messe demandée par un Forézien sera peut-être célébrée au Pérou, en Colombie ou à Madagascar devant une assistance peut-être réduite mais avec toute la ferveur d'un disciple du Christ, apôtre de l'Evangelisation universelle.

Précisons pour finir que si la vie humble et cachée des Clarisses montbrisonnaises se dérobe aux gens du monde enfiévré d'aujourd'hui, elle rayonne cependant dans les cœurs purs qui aspirent à la partager. Et c'est ainsi que des jeunes filles ayant la vocation les rejoignent, venant ajouter leur maillon à la chaîne ininterrompue de leurs sœurs qui, depuis près de cinq cents ans, assurent la louange de Dieu dans la ville de Montbrison.

A notre époque troublante et troublée, elles confirment ce qu'avait prédit sainte Colette qui, passant près de nos remparts en 1432, avait déclaré :

qu'on établirait un couvent dans cette ville et qu'il durerait jusqu'à la fin des temps.

Henri CHAPERON



La maison Caze d'après une gravure

BIBLIOGRAPHIE FOREZIEENNE

Viennent de paraître :

- Henri CHAPERON : LE BENITIER DE CHEVET (Editions Varia, Paris, déc.84)

Notre compatriote, dont les lecteurs de Forez liront dans ce numéro un article sur l'histoire des Clarisses à Montbrison, donne ici le résultat de nombreuses années de recherches : excellente étude iconographique, magnifiquement illustrée. Ce livre sera un complément indispensable de la collection de plus de 1 100 bénitiers que l'auteur a donnée à la Ville et au Musée de Montbrison.

En vente dans les librairies et chez l'auteur (rue R.Follereau, Montbrison).

- Jean CHATAING : AUTREFOIS LA VALLEE DE L'ANCE (Editions Per Lous Chamis, 1985)

Il s'agit de la publication, par les Amis du Mézenc-Meygal, d'un manuscrit resté inédit, de Jean Chataing (1871-1941) : ce livre présente l'Ance et sa vallée de Pierre-sur-Haute à Bas-en-Basset et intéresse donc aussi les Foréziens.

Présentation par Alex FOLLEAS. 1 volume, 136 pages, 69 F (à commander à Per Lous Chamis, CCP Clermont-Ferrand n° 1 765 28 K)

- R. PERICHON et P. PERONNET : VINCENT DURAND, ARCHEOLOGIE ET RECHERCHE AU XIX^e SIECLE (Les fouilles du Crêt Chatelard 1872-1895)- Centre d'Etudes foréziennes, 1984, 120 pages, 120 F.

Vincent Durand qui fut pendant de longues années secrétaire de la Diana fouilla entre 1872 et 1895 le site de l'oppidum gaulois du Crêt Chatelard (commune de St-Marcel-de-Félines). Ses notes inédites sont commentées et analysées avec méthode et complétées par de nouveaux documents.

- Jean Paul BOURGIER : INNOVATION ET PRODUCTION LAITIERE, LE CONTROLE LAITIER DANS LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE. Centre d'Etudes foréziennes, 1985. 180 pages, 56 cartes et graphiques, 9 clichés, 100 F. Prix Sully-Olivier de Serres)

Cet ouvrage concerne tous ceux qui s'intéressent à la géographie et à l'agriculture du Forez.

Ces deux livres sont à commander au Centre d'Etudes foréziennes, 34, rue Baulier, 42023 St-Etienne Cédex- CCP 6774-64 X Lyon.

- Signalons aussi la parution du deuxième roman de Maurice JEAN : LE BAL AU CHATEAU (St-Etienne, imp. Reboul, 1984)

Maurice Jean - bien connu des enseignants montbrisonnais - évoque avec sensibilité les destins croisés de personnages qui à l'heure d'un premier bilan de leur existence retournent aux sources de leur adolescence dans le Forez et à Montbrison : décors familiers que renouvelle la vision du romancier.

En vente dans les librairies.

Note - Les auteurs qui souhaitent voir mentionner leurs livres dans cette rubrique peuvent nous écrire, nous faire parvenir un bulletin de souscription ou un exemplaire de leur ouvrage.

UNE AFFAIRE DE FAUX-MONNAYAGE A ROANNE (1774-1776)

Jusqu'en 1726 les faux-monnayeurs étaient mis à la torture et rompus vifs mais en 1774 la "question" n'est pas abolie et le gibet punit encore le crime de faux-monnayage.

Le 4 octobre de cette année, Claude Eliot dit Provençal, laquais de M. A. X..(1), écuyer, vint trouver M. Louis Fougas, homme d'affaires de ce dernier et commissaire feudiste. Il lui raconta que des menuisiers travaillant dans la maison de son maître à Roanne fabriquaient de la fausse monnaie.

Ce fut le début d'une affaire qui se termina par un jugement rendu à Montbrison le 19 décembre 1776.

M. Staron de l'Argentière, conseiller au Bailliage fut nommé rapporteur mais avant de déposer ses conclusions, il écrivit dans un cahier que j'ai retrouvé, la copie des sentences, l'essentiel des interrogatoires et ses appréciations personnelles. En lisant celles-ci, on participe au débat de conscience de ce magistrat, on découvre qu'il était un homme honnête et scrupuleux qui voulait appliquer la loi mais éviter ses rigueurs.

* * *

Après avoir entendu les confidences de Provençal, M. Fougas alerta le procureur du roi ; celui-ci ne porta plainte que le 5 janvier 1775. Les raisons de ce retard ne sont pas connues. Le lendemain 6 janvier, M. de Lucenay, lieutenant du prévôt se transporta au domicile de Fougas.

Trois mois s'étaient écoulés depuis la dénonciation de Provençal, ce dernier avait cru prudent de quitter la région et de se placer comme laquais chez M. Bertaud du Coin, conseiller à la Cour des Monnaies de Lyon.

Fougas répéta au lieutenant du prévôt les assertions de l'ancien domestique de M. A. X.. Provençal s'était aperçu que les frères Jean-Marie et Jean-Baptiste Buchet, leur cousin Benoît Buchet, tous les trois menuisiers, Antoine Dubois, cocher de M. A. X.. et Chapuis, laquais de M. de Lyvron, receveur des tailles étaient très liés.

Ils profitaient du départ de M. A. X.. qui se rendait souvent dans une propriété à la campagne, pour s'enfermer dans l'atelier d'une maison que ce dernier possédait à Roanne et en défendaient l'entrée aux autres personnes.

Provençal ayant dépassé une fois le seuil de la porte il entendit Dubois crier : "Bougre, cache-le donc". Ses soupçons augmentèrent d'autant plus que le galon d'argent de son chapeau avait disparu (2).

Pendant la nuit du 3 octobre il pénétra dans l'atelier et vit des moules remplis de terre grasse, un plat d'étain cassé et du feu au milieu de la pièce destiné sans doute à fondre le métal. A côté se trouvaient deux empreintes d'écus de 6 livres datées de 1771.

Le lendemain il fit part de sa trouvaille à Louis Fougas qui en rendit compte à M. A. X..

Celui-ci écrivit le 5 octobre à son homme d'affaires : "Je vous prie de faire saisir les effets mentionnés, de faire partir les deux Buchet avec ordre que vous leur donnerez que si ils résistent je les déclarerai au prévôt et qu'ils seront pendus sans rémission."

(1) Le magistrat-rapporteur a exprimé sur M. A. X... certains soupçons qui me paraissent complètement injustifiés. Par déférence pour la descendance très honorable de M. A. X..., et bien que son intégrité demeure intacte, son nom ne sera pas mentionné.

(2) Dubois niera plus tard avoir dérobé ce galon, il expliqua qu'il ne voulait pas que Provençal vit un melon qu'on lui avait donné parce qu'il ne désirait pas le partager avec lui.

Pour permettre à Fougas d'enlever les outils, M. A.X.. fait venir les frères Buchet à la campagne le 6 octobre. Il donne un fusil à son jardinier, Jean Guillon pour les "contenir" et leur fait les plus vifs reproches. Il fouille les deux frères et trouve dans le gousset de Jean-Baptiste cinq écus en étain qu'il fait jeter dans les "commodités".

Il déposera plus tard que son jardinier en présence de son fils aîné avait trouvé quelque temps après un écu mal façonné dans les copeaux de bois des menuisiers.

Pendant que les Buchet étaient éloignés, Fougas enlève les moules et les brûle à Roanne en présence de M. B. X.., chevalier de St-Louis, frère de son maître.

Le 7 janvier 1775, J.B.Buchet et Antoine Dubois sont "capturés". J.Marie Buchet est interrogé mais Benoît Buchet et Chapuis sont en fuite.

Le 3 mars 1775, le Conseil d'Etat rend un arrêt qui attribue à la maréchaussée de Roanne la connaissance des faits pour le jugement préparatif. Le jugement définitif sera rendu conjointement par le lieutenant du prévôt de Roanne et les officiers de la sénéchaussée de Montbrison, le tout en dernier ressort. Sa Majesté leur attribuant toute cour et juridiction qu'elle interdit aux autres juges.

Les témoins et les inculpés sont interrogés, ces derniers se contredisent souvent mais par recoupements M. de l'Argentière arrive aux conclusions qui suivent.

Depuis longtemps des pièces fausses ont circulé dans la région de Roanne et la plupart de celles-ci provenait de M. A. X... Le lieutenant-général fiscal, M. Antoine Philibert de Chavanne a reçu plusieurs écus faux qu'il a jeté au feu. M. A.X.. les a remplacés.

La femme du lieutenant fiscal, Catherine de Bérigny et sa belle-soeur Thérèse de Bérigny (3) déposent dans le même sens.

D'autres débiteurs de M.A.X.., Michon, Dumarest, François Tarlet, marchand, Hector Marollier, épicier, M. de Saint-André, Guillaume Barry-La Barre et Joseph Dutit-Delatour, tous les deux chirurgiens, se sont trouvés dans le même cas.

Benoît Gardette, fermier de M. A.X.. a donné trois faux écus à Antoinette Jouard, veuve d'Antoine Berthollet. Elle les a cassés et jetés dans la Loire.

Après avoir gagné une partie de piquet au chevalier B. X.. M.Alexandre Croquet de Sainte-Odile reçut une pièce fausse que son partenaire échangea aussitôt.

M. B. X.. dépose qu'il a reçu deux sacs d'argent de son frère, un de 1 200 livres et l'autre de 600 et qu'ils contenaient des pièces fausses mélangées aux autres. Il ajoute que Dubois avait aidé son frère à porter les sacs, qu'il avait laissé le cocher seul pendant deux heures dans la pièce où ceux-ci se trouvaient et qu'il aurait pu échanger quelques écus. Le chevalier tient à préciser qu'il ne formule qu'un soupçon.

Les preuves paraissent concluantes en ce qui concerne Chapuis. Il a indiqué le "secret" aux autres accusés, c'est lui-même qui tamisait la cendre à laquelle il ajoutait des blancs d'oeufs. Avec ce mélange il lui était possible de faire l'empreinte d'un écu neuf bien marqué. Ces empreintes étaient encastrées dans de la terre glaise contenue dans des cadres en bois. Le métal servant à la fabrication provenait de plats et de cuillères en étain qu'il faisait fondre.

(3) Catherine et Thérèse de Bérigny devaient appartenir à la famille Croquet de Bérigny, M. de l'Argentière tombait souvent dans le travers de son siècle en orthographiant les noms propres d'une façon erronée. Il écrivait Lyvron pour Livron etc.

Benoît Buchet a aidé Chapuis dans son travail et a distribué des pièces fausses à la foire de Chauffailles.

J.B. Buchet et Dubois avouent qu'ils ont fabriqué cinq écus mais nient les avoir écoulés même lorsqu'ils furent interrogés sur la "sellette". Ce terme désignait un petit siège de bois très bas sur lequel on obligeait un accusé à s'asseoir quand les conclusions de l'enquête tendaient à une peine afflictive. Cet usage fut aboli en 1789.

J.M. Buchet, menuisier à Charlieu bien qu'assez compromis n'est pas inquiété. Il faut dire qu'il a chargé ses camarades.

Le jugement préparatif eut lieu le 15 décembre 1775. "La chambre assemblée veut être plus complètement instruite et ordonne que les accusés Dubois et J.B. Buchet resteront encore un an en prison".

Après avoir recopié le jugement sur son cahier, M. de l'Argentière écrit pour lui-même huit pages dans lesquelles il montre son désarroi. Sa conviction n'est pas encore faite au début et, après avoir relu les aveux contradictoires des accusés il s'écrie : "C'est icy le mistère de la Trinité, on n'y voit rien, on n'y comprend rien !"

Un peu plus loin il traite les inculpés de criminels et pense que "la question ordinaire et la question extraordinaire devraient être ordonnées contre eux car les causes de l'information sont concluantes".

A la fin de ces pages les "criminels" deviennent "ces pauvres malheureux" et le réquisitoire du commencement se transforme en véritable plaidoyer.

Il est pourtant un fait certain, c'est que J.B. Buchet et Dubois ont avoué la fabrication de cinq écus d'argent qui furent d'ailleurs trouvés sur Jean-Baptiste mais non celle de nombreuses pièces fausses distribuées depuis longtemps dans la région de Roanne.

M. de l'Argentière constate avec plaisir que les "cinq petits écus pris sur Buchet n'ont pas été écoulés".

Il met en évidence que tous les corps du délit, écus, empreintes, moules ont disparu et que dans ce cas on ne peut condamner les accusés à être pendus. Pour leur éviter cette peine il trouve enfin un motif qui me paraît surprenant en mettant en cause M. A. X... Il dira au tribunal qu'il ne veut pas que ces "infortunés" périssent pendant que leur complice reste impuni. Si les juges ne se rendent pas à son avis il leur demandera qu'avant de prononcer leur verdict ils décrètent une prise de corps contre M. A.X... Pour justifier cette imputation contre ce dernier, M. de l'Argentière formule les accusations suivantes :

- 1° La fausse monnaie a été fabriquée dans sa maison.
- 2° Elle a été transportée et distribuée plusieurs fois par lui-même.
- 3° Il a remplacé les faux écus qu'il donnait à ses créanciers par des vrais.
- 4° Il a fait fracturer les moules et jeter les cinq pièces trouvées sur Buchet dans les commodités de sa propriété faisant ainsi disparaître "le corps du délit".
- 5° Il a conseillé aux inculpés de prendre la fuite ce que firent Chapuis et Benoît Buchet.

Le conseiller pense que "non seulement son honneur mais aussi son intérêt devrait obliger M. A.X.. à justifier sa conduite pour détruire les assertions faites contre lui par le public. Le ver rongeur de la conscience devrait lui reprocher de voir sacrifier des misérables pour

un gain sordide, son sang devrait se glacer dans ses veines quand il saura que ces malheureux sont pendus."

Craignant que l'absence du corps du délit ne soit pas un motif suffisant pour éviter la pendaison des "pauvres diables", M. de L'Argentière estime que la seule méthode efficace pour éviter cette peine est d'attaquer M. A.X... Cette façon de procéder est surprenante. Bien que l'intention du conseiller soit assurément louable, il n'hésite pas à ternir la réputation d'un homme dont il disait ailleurs : "Je veux bien qu'il ne soit ni coupable ni complice."

Ces dernières lignes me font croire que les accusations portées n'étaient pas fondées et qu'elles ne seraient dans l'esprit de leur auteur qu'un moyen de faire pression sur le tribunal.

Après avoir étudié les pièces du procès, je pense que l'innocence de M.A.X... ne fait aucun doute.

- 1) La fausse monnaie était bien fabriquée dans sa maison de Roanne mais seulement quand il se trouvait aux environs.
- 2) Le cocher Dubois a eu plusieurs fois l'occasion d'échanger quelques bons écus de son maître contre des faux, ce dernier n'aurait donc pas su qu'il les transportait ou les distribuait.
- 3) Il est obligatoire de reprendre une pièce fausse que l'on a donnée, plusieurs témoins non compromis ont agi ainsi.
- 4) Il est humain de ne pas vouloir envoyer à la potence des ouvriers ou des domestiques qui ont travaillé longtemps pour vous.

C'est pourquoi M.A.X... a conseillé la fuite à ceux-ci, a fait fracturer les moules et jeter les pièces fausses. La possession de celles-ci pouvait d'ailleurs procurer de sérieux ennuis, aussi trois témoins qui en avaient reçues s'empressèrent-ils de les faire disparaître en les cassant et en les jetant dans le feu ou dans la Loire.

- 5) C'est sur l'ordre de M.A.X... que son homme d'affaires procéda à une perquisition dans l'atelier des menuisiers.
- 6) Leur maître a convoqué ceux-ci dans sa maison de campagne pour faciliter l'opération qu'il avait commandée à Fougas et leur a fait les plus vives remontrances pendant que son jardinier les tenait en respect avec un fusil.
- 7) Dans tous les interrogatoires auxquels ils furent soumis, les faux-monnayeurs n'ont jamais suggéré que leur employeur ait pu être leur complice bien que ce dernier les ait chargés.

Après avoir lu et relu le dossier consacré à ces "criminels", ceux-ci me paraissent avoir été des gens assez simples qui, non seulement ne soupçonnaient pas la gravité de leur forfait mais avaient su aussi se faire apprécier par leur maître. M.A.X... a en effet risqué d'être inculpé en voulant leur éviter le gibet.

De même, M. de L'Argentière semble avoir éprouvé pour ces hommes de la pitié et peut-être une certaine sympathie mais seulement après les avoir bien connus et longuement interrogés.

Le 19 décembre 1776, le jugement fut rendu à Montbrison.

Chapuis et Benoît Buchet qui avaient pris la fuite furent condamnés par contumace à être pendus en effigie sur la place du Marché et, en outre, à 10 livres d'amende.

Quant à Jean-Baptiste Buchet et Antoine Dubois qui se trouvaient en prison depuis près de deux ans, "il sera plus amplement informé contre eux à perpétuité", mais ils furent élargis sous caution à condition d'élire domicile à Roanne.

Sentence donnée par MM. Punctis, président, de Lucenay, lieutenant du prévôt de la maréchaussée de Roanne, Staron de L'Argentière, conseiller rapporteur, Ponchon de la Rochette, Auclerc, Barbier, Guillin et Turges avocats des accusés. M.A.X... ne fut pas inquiété.

* * *

Le dénouement de cette histoire prouve que les magistrats de Montbrison n'étaient pas des juges inexorables. Écoutant les conseils de leur rapporteur, ils ont su appliquer la loi avec la plus grande humanité et ont évité aux faux-monnayeurs les châtements si cruels de l'époque.

François DE LA PLAGNE

HAUTEROUCHE :

AU XVIIIème SIECLE, A CHANDIEU...

Hauteroche... un nom poétique et évocateur !

Monsieur Pierre François Boussard d'Hauteroche... personnage d'un conte... ou héros malheureux d'un épisode historique local ?

Après de nombreux "on dit", après les jeux oniriques, il est temps d'apprendre "Hauteroche".

Le site actuel :

Promeneur que tes pas conduisent aujourd'hui sur le chemin des "Côtes", attentif au charme du paysage, à la douceur du temps, à la parfaite exposition du lieu, curieux du détail insolite qui se présente inopinément à tes yeux, pourquoi t'arrêtes-tu déjà ? Quelques centaines de mètres te séparent seulement du bourg que tu viens de quitter, la fatigue ne saurait en être la cause. N'est-ce pas plutôt la vue de quelques pans de murs, sans caractère propre, subsistant sur ta droite peu après avoir franchi le Ruillat sur le pont rénové qui motive ton arrêt ? L'attention en éveil, le pas ralenti, te voilà prêt à arpenter les lieux, au coeur de ruines qui passeraient aisément inaperçues. Une terre bien modeste, au flanc de la colline, partiellement close par ce qui reste d'épaisses murailles à l'est, bordée à l'ouest par un taillis, étale ici sa vingtaine d'ares. Au nord, dans une ronceraie, une excavation laisse deviner les restes de ce qui fut, peut-être, une cave. Un sentier traverse cette étendue. Voilà tout ce qui reste de Hauteroche. Bien peu, même si tu as remarqué la vue magnifique, quasi imprenable sur le bourg et la campagne. Voilà l'essentiel de ce qui a motivé ton déplacement, voilà ce qui fait surgir à ton esprit certaines questions :

- pourquoi ce nom ?
- quels édifices ont laissé ces traces ?
- quels personnages ont vécu là ?
- que savons-nous de cette histoire ?

En l'état actuel de nos recherches, il faut bien l'avouer, beaucoup moins que tu ne le souhaites certainement. Peut-être n'y a-t-il pas beaucoup à savoir. L'imagination des anciens a brodé au fil des ans et nourrit la tradition orale. A toi de faire ton profit des éléments que nous te présentons. Souhaitant ta curiosité en partie satisfaite, ce qui est peu sûr, nous la voudrions plutôt émoustillée, prête à des recherches plus fructueuses.

Sur une terre d'Eglise comme le fut Chandieu durant des siècles, peu de familles nobles si l'on excepte les Girard de Vaugirard, se sont durablement fixées et ont assuré une pérennité, même si plusieurs ont tenté l'aventure.

Chandieu vu par Rémy d'Hauteroche (fils du fondateur), janvier 1836 :

"Il y a à Chandieu, une montagne, la plus extraordinaire des montagnes. Image fidèle et pittoresque, image colossale de ce que la nature créa de plus joli..."

Je n'ai vu cela qu'à Chandieu. La nature se plaît parfois à moduler en grand les types de ses ouvrages les plus parfaits... Chandieu est une des plus riants et des plus agréables contrées du monde. Une petite rivière descend de Châtelneuf, elle coule pure et limpide sur un lit de sable et de cailloux dorés ; elle glisse, murmure sous une voûte de noyers séculaires, elle se rétrécit pour passer entre deux rochers, elle s'élargit, elle se replie, elle se tourmente, elle se plaint, elle gronde, elle saute et arrive enfin dans la plaine, là après s'être mollement promenée elle rejoint à Champs notre capricieux Vizézy et mêlant son onde à son onde argentée elle se laisse porter dans le noble et gracieux Lignon..." (1)

La famille

Le père (fondateur)

Monsieur Pierre François Boussard d'Hauteroche, conseiller du roi, receveur des gabelles à Montbrison.

Voici le portrait qu'en a fait son fils Rémy : "Mon père était bon, il était aimé, l'ouragan révolutionnaire fondit sur sa Patrie, l'homme fut emporté, la maison resta, elle changea de maître, mais le nom de son fondateur est demeuré. Le souvenir de la vertu est toujours cher au peuple..." Il avait pour épouse Dame Marie Daresté.

Son fils : M. Rémy d'Hauteroche, né en 1787 à Montbrison, major au 6ème léger en 1836 puis capitaine de corvette, chevalier de la légion d'honneur, décédé le 4 août 1845 à Rocroi. Il eut au moins une fille : demoiselle Anna Boussard d'Hauteroche mariée avec Henri Paquet et dont le contrat de mariage fut signé par le Roi, la Reine et Mademoiselle Adélaïde.

Sa fille : Demoiselle Charlotte Boussard d'Hauteroche mariée à François Joseph Gravière, officier de santé à la Chapelle (Dordogne), contrat de mariage du 17 floréal an XI.

Autre fille : Le 21 janvier 1781, baptême d'Antoinette Françoise Boussard d'Hauteroche (paroisse Saint-André, Montbrison)

En somme un hobereau (2) typique du XVIIIe à la recherche d'une terre en un siècle qui vit la valse des particules nobiliaires.

Le domaine

Quelques-unes des acquisitions :

- le 12-10-1785 : achat de fonds et bâtiments à Chandieu à Juthie André et son fils pour 5 200 francs.
- le 5-9-1787 : un fonds à Decelle Gilles vigneron pour 1 600 francs.
- le 7-9-1787 : à Claude Faure vigneron pour 500 francs plusieurs terres et prés.
- le 25-8-1787 : à Plagneux Pierre, de St-Bonnet-le-Corraux, une terre pour 128 francs.

(1) Journal de Montbrison 1936 (Diana).

(2) Gentilhomme campagnard de petite noblesse qui vit sur ses terres.

- En 1788, à Seurre Claudine un pré à Savigneux pour 1650 francs.

La "ferme-gentilhommière".

La voici brièvement décrite par M. Rémy : "...Vers son milieu comme une rampe à pente douce s'avance un coteau et sur ce coteau une maison blanche, au toit rouge et à volets verts, maison à la Jean-Jacques(3) donnant sur un jardin en terrasse, autour duquel, serpente un chemin bordé d'aubépine, de chèvrefeuille et d'églantiers. Demandez au pâtre le nom de cet endroit, il vous répondra : ce lieu Monsieur s'appelle Hauteroche".

L'ouragan : destitution le 12 août 1793 de M. d'Hauteroche, une condamnation s'en suivit.

"L'homme fut emporté..." par ces mots M. Rémy d'Hauteroche fait allusion au destin tragique de son père à la Révolution. La garde des meubles et effets de celui-ci fut assurée par Claret, vigneron à Chandieu qui reçut pour ce fait une rétribution de 416 livres et 408 livres pour celle du domaine (du 3 prairial an II jusqu'au 12 ventose an III). La citoyenne Jacquemont reçut, quant à elle, la liquidation de son gage au service de M. d'Hauteroche le 19 fructidor (4).

En 1801 M. Rémy d'Hauteroche quitte Chandieu définitivement, c'est déjà la fin du passage des Hauteroche chez nous.

Plus tard celui-ci reviendra pour un bref séjour à Montbrison en 1835.

* * *

Hauteroche : un essai d'implantation à Chandieu en ce XVIIIe siècle où l'on ne compte plus ceux qui ont souhaité se forger des racines en achetant des terres ; une histoire brève, somme toute, assez peu exhaltante, malgré un nom qui a fait rêver bien des gens de chez nous. Le destin de cette famille présente aux "Côtes" durant un temps relativement court, n'a guère bouleversé l'histoire de notre coin de Forez, ne léguant qu'un nom devenu un lieu-dit, quelques amas de pierres bientôt indécélables et une légende.

Jean GUILLOT - Georgette SIMONET

(3) Comme celle de Jean-Jacques Rousseau.

(4) Délibérations et arrêtés du Directoire par Freminville (Diana)

L'inauguration du jardin d'Allard

Le 17 mai 1857

Le jardin d'Allard est une des parures de Montbrison. Depuis le 17 mai 1857 - date de son ouverture au public - il a accueilli des foules de promeneurs et a servi de cadre aux ébats enfantins de plusieurs générations.

Il était auparavant propriété privée de M. Jean-Baptiste d'Allard qui l'avait fait aménager à grands frais au début du XIX^e siècle.

Ce gentilhomme forézien, ancien officier de cavalerie à la Maison militaire du roi Louis XVI, avait rapporté de Versailles la nostalgie des jardins à la française et rêvait de posséder un parc qui serait une œuvre d'architecture où s'équilibreraient dans une merveilleuse harmonie les pleins et les vides, les bosquets et, les parterres, les pièces d'eau, les taillis et les pavillons.

C'est pour réaliser ce rêve que Jean-Baptiste d'Allard acquit tout l'espace s'étendant de Beauregard jusqu'au boulevard, d'un côté, du Vizézy à la Charité de l'autre. Le terrain étant argileux, son aménagement coûta des sommes énormes et nécessita l'emploi d'une importante main-d'œuvre, parmi laquelle figuraient de nombreux ouvriers espagnols, prisonniers des guerres de l'Empire. Ce sont eux qui construisirent en 1812 le bel hôtel particulier qui est aujourd'hui le musée d'Allard.

M. d'Allard étant mort sans enfants, en 1848, son parc devint propriété de la ville. Le tracé de la route Nouvelle (actuelle avenue d'Allard) le divisa en deux : d'un côté, la place Bouvier avec l'école maternelle (incluse précédemment dans le parc), de l'autre le jardin tel que nous le connaissons aujourd'hui. L'entrée fut aménagée suivant les dessins d'un réputé paysagiste de l'époque, M. Buller, créateur du parc de la Tête d'Or à Lyon.

C'est en 1857, le 17 mai, que ce séjour idyllique fut solennellement ouvert aux Montbrisonnais. Était-ce une compensation à la déception qu'ils avaient eue l'année précédente en voyant leur ville découronnée de son titre de préfecture de la Loire ?... Il fallait à tout prix effacer l'amertume causée par cette humiliation et montrer que l'on était capable de faire quelque chose !

... Et ce fut un concours agricole groupant à Montbrison les exposants de quinze départements... des festivités qui durèrent cinq jours : 17, 18, 19, 20 et 21 mai et attirèrent les foules dans notre jeune sous-préfecture.

L'inauguration du jardin d'Allard ouvrit le programme :

"A dix heures, lisons-nous dans le Journal de Montbrison du 21 mai, le corps municipal ayant à sa tête M. de Saint-Pulgent, maire, MM. Lafay et Dulac, adjoints, s'est rendu à l'ancienne et belle collégiale Notre-Dame pour entendre une messe à laquelle ont assisté MM. les membres du jury du concours. La compagnie de sapeurs-pompiers de la ville formait l'escorte.

Pendant la messe, la musique du 57^e a exécuté d'une manière remarquable plusieurs morceaux qui ont alterné avec l'orgue et les chants religieux.

A l'issue de la cérémonie, M. l'abbé Crozet, curé de la paroisse s'est rendu processionnellement avec son clergé, et suivi du corps municipal, au jardin d'Allard. Un autel avait été dressé. M. le curé a prononcé un discours et a donné la bénédiction.

Le coup d'œil offert par la procession défilant au milieu des allées et de la verdure du jardin était vraiment admirable."

Voici quelques extraits de l'allocution de M. le Curé de Notre-Dame dont les souhaits ont été amplement exaucés :

Qu'il soit béni ce beau jardin ! Que personne n'ait jamais la pensée méconnaître, de violer la destination que le magistrat dans sa sagesse, que Dieu dans notre bénédiction de ce jour, a voulu lui donner ! Qu'il soit béni ! que les plaisirs bruyants, tumultueux, profanes en soient bannis ! Que l'enfant, sous l'œil de sa mère vienne s'y livrer aux jeux innocents de son âge ; que le convalescent vienne y respirer un air frais et réparateur ; que l'ouvrier, après la journée de pénible travail, vienne y goûter un doux, un légitime repos ; que le littérateur, l'homme du barreau, l'homme de cabinet et d'études viennent s'y délasser et puiser dans la vue des beautés de la nature, unies à celles de l'art, des inspirations heureuses où ces même beautés s'harmoniseront en passant à un ordre supérieur, celui du talent et de l'intelligence ; que l'étranger, que le touriste ne dédaigne pas d'y venir donner un regard approbateur ; que ce jardin soit une gloire de plus pour notre petit mais joli Montbrison ; que tous, en un mot, nous en jouissions mais que nous n'en abusions jamais. De ce nouvel Eden, plus heureux que le premier, donnons-nous tous un rendez-vous au Ciel.

*

* *

Le grand concours agricole, dont cette inauguration était le prologue, fut une magnifique réussite. On n'avait jamais vu autant de visiteurs à Montbrison : plus de 15 000 !... Les routes y conduisant étaient encombrées d'attelages... Les auberges étaient pleines : on parle de 600 lits dans un seul hôtel, ce qui paraît tout de même un peu exagéré !

Pendant les cinq jours que durèrent les réjouissances, la musique du 57^e régiment d'infanterie donna des concerts dans différents points de la ville... Il y eut aussi de nombreux concours de tir à la carabine et au fusil... des bals champêtres... des représentations théâtrales en plein air, et surtout une ascension en ballon par M. Godard, aéronaute du gouvernement. Devant des milliers d'yeux extasiés, le ballon s'éleva lentement de la place de la Préfecture pour descendre un peu plus tard dans les vignobles de Survaure.

La fête se termina en apothéose par le feu d'artifice fourni par M. Aubin, artificier de l'Empereur et tiré place Saint-Jean. La pièce maîtresse en était un laboureur conduisant sa charrue attelée d'une paire de bœufs....

Pendant ce temps-là les rêveurs flânaient entre les pelouses veloutées du jardin d'Allard où scintillaient des myriades de petits lampions tels des vers luisants dans l'herbe tendre... Cela sentait bon le lilas et la fleur d'oranger ... Les dames en crinoline et les messieurs en haut-de-forme s'en remplissaient les poumons et bénissaient ce bon Monsieur d'Allard qui avait fait un tel présent aux Montbrisonnais. Leurs descendants en jouissent encore.

Marguerite V. Fournier